

# LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 4 Germinal, an VII.



*Insurrection dans plusieurs villes de la Sicile. — Mesures despotiques de la cour dans cette isle. — Diminution de la disette dans la république romaine. — Avantage remporté sur les révoltés de Terni. — Rétablissement de l'esclavage pour dettes en Russie. — Arrestation du chargé d'affaires de l'empereur près les Grisons. — Proclamation du général Cervoni aux habitans de la ci-devant Belgique. — Nouvelles diverses.*

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

*Philadelphie, le 18 nivose.*

L'insulte faite par les Anglais au pavillon des Etats-Unis, dans le temps où le ministère britannique s'efforce d'engager les Etats dans une alliance perfide, prouve à quel degré de despotisme ces tyrans des mers portent leur domination. Le congrès a demandé à M. Adams des renseignements qu'il a donnés, en cherchant à affaiblir l'impression fâcheuse que devoit produire le récit d'un pareil outrage. « Il est juste de vous faire observer, dit-il à la fin de son message au congrès, que c'est la première fois que les Etats-Unis ont à se plaindre des Anglais. Je ne doute pas que cette première injustice ne soit promptement réparée ».

## ITALIE.

*Naples, le 10 ventose.*

S'il faut en croire le rapport que font les équipages de plusieurs bâtimens neutres venant de Sicile, l'insurrection a éclaté dans plusieurs villes. A Carthaginon on a organisé une garde civique à pied & à cheval; à Trapani, on a refusé de recevoir le gouverneur envoyé par le roi. Seicea & Cattanea sont dans la plus grande fermentation. La cour de Sicile, pour empêcher que l'insurrection n'éclate partout, continue à employer ces moyens violens qui ont préparé la révolution de Naples. Elle renvoie de Sicile un grand nombre de Napolitains de toutes les classes, & semble faire tout ce qui dépend d'elle pour aliéner tous ceux qui auroient conservé quelque attachement pour l'ancien régime.

Tout le monde sent ici la nécessité de ne pas donner le tems au ci-devant roi de Naples de se fortifier en Sicile, & de profiter des dispositions où sont les Siciliens d'imiter l'exemple des Napolitains. Le gouvernement s'occupe sérieusement de cette expédition. On a déjà ouvert des souscriptions volontaires pour fournir aux frais de l'armement. Des citoyens aisés s'engagent à y contribuer, & beaucoup de jeunes gens ont offert de marcher en qualité de volontaires.

Quelques alarmistes ont répandu que la flotte combinée des Anglais, des Russes & des Turcs ne tarderoit pas à paroître dans la baie de Naples, & qu'elle vomira sur nos côtes une nombreuse armée. Mais le seul danger réel qu'on ait à craindre, c'est le blocus de notre port, qui rendroit difficile l'approvisionnement de cette ville si peuplée, & qui obligeroit de prendre des mesures pour faire venir par terre les denrées qu'on recevoit ci-devant par mer.

La révolution ne trouve pas d'obstacles dans les provinces; par-tout les habitans des villes organisent des municipalités.

Les troupes de l'ex-roi sont dissipées; mais il s'est formé des bandes de brigands qui infestent le pays. On a fait partir plusieurs détachemens de troupes françaises pour les détruire.

Toute communication entre Naples & Palerme est interrompue.

Le consul de l'empereur a déjà embarqué tous ses effets sur un bâtiment suédois, & se dispose à partir.

*De Rome, le 13 ventose.*

Grace au zèle et à l'activité du consulat, la disette commence à diminuer, et le pain est meilleur et en plus grande abondance. Les pauvres infirmes ont aussi fixé son attention: il a provisoirement assigné pour l'entretien des hôpitaux les revenus des biens appartenant aux corporations laïques supprimées.

L'insurrection qui avoit éclaté dans plusieurs départemens, est presque étouffée. Les rebelles de Terni ont été totalement dissipés. Ceux qui bloquent la ville de Rieti ne tarderont pas à avoir le même sort; et la tranquillité et le bon ordre seront alors rétablis dans les départemens. En général, ces attroupemens sont formés de soldats déserteurs et de brigands avides de pillage; mais il y a aussi quelques paysans séduits par des prêtres et des moines. Parmi les prisonniers, on a trouvé plusieurs de ses derniers, et on en a fusillé à Spolète.

On avoit dit hier que Civita-Vecchia s'étoit rendu par capitulation; mais on a appris ce matin que ceux qui occupent la ville ont répondu au général français que s'ils étoient forcés de capituler, ils ne se rendroient jamais qu'à la république romaine. On croit que les Français tenteront de prendre cette place d'assaut, afin de ne pas donner le tems aux Anglais d'y porter des secours.

Le général Macdonald, nommé par le directoire pour commander en chef l'armée de Naples, partit avant-hier pour sa destination. Le rappel du général Championnet a causé une grande joie à tous les agens français. Salicetti, en l'apprenant, a dit qu'il n'iroit plus à Naples. Le citoyen Faypoult assure cependant qu'il persiste à demander sa démission, & qu'il attendra ici le retour du courrier qu'il a expédié à Paris.

Le directoire français a donné à son ambassadeur auprès de notre république la faculté de faire des loix dans les cas urgens & de sanctionner celles que fera notre corps législatif.

*Livourne, le 16 ventose.*

On dit ici qu'une escadre anglaise venant de Gibraltar, a débarqué à Palerme six à sept mille hommes de troupes anglaises, qui ont aussi-tôt occupés les principaux forts.

*Gènes, le 19 ventose.*

Les corsaires anglais continuent à infester les côtes de la Ligurie; ils interrompent même la communication entre les villes de la rivière & la centrale. On espère que le directoire français enverra dans les ports de Gènes, de la Spezzia & de Savone, des bâtimens de guerre pour protéger la navigation & le commerce des Français & de leurs alliés.

A L L E M A G N E.

*Hambourg, le 20 ventose.*

Pichegru est à Brunswick.

L'empereur de Russie vient de rétablir l'esclavage pour dettes. Le débiteur insolvable sera condamné à servir jusqu'à l'entier acquittement de sa dette; chaque année de service équivaldra à une partie de la somme dûe, d'après un tarif qui sera fixé.

Il se fait à Pétersbourg des promotions sans nombre de généraux.

Le Danemarck ne prend presque aucune espèce de part aux affaires du reste de l'Europe. Il s'occupe à faire fleurir son commerce, qui s'est singulièrement accru depuis la guerre. Il s'y est fait des fortunes énormes & subites. L'année dernière, il est revenu environ 30 vaisseaux de Trinquebar, comptoir des danois dans l'Inde. On construit à Copenhague tous les ans un vaisseau de guerre, & une frégate tous les deux ans; on s'y occupe des moyens de subvenir par l'encouragement de la population des nègres des colonies, à l'abolition de la traite, qui cessera, comme on sait, l'année prochaine. On y travaille aux arrangemens qui sont la suite de la destruction graduelle du servage, tels que les distributions de terres, les contrats avec les paysans, l'établissement des écoles.

*Hanau, le 23 ventose.*

Notre gazette rapporte que les états de Wurtemberg voyant faire à la cour de Stutgard des préparatifs pour le départ du duc, lui ont envoyé une députation pour le prier de rester auprès d'eux. Sur quoi le duc leur a répondu en substance, « que depuis le peu de tems qu'il gouvernoit, il avoit déjà éprouvé trop souvent combien il est facile que les opérations les plus utiles soient mal interprétées; que la députation qu'il recevoit lui en offroit une nouvelle preuve; que parce qu'il se proposoit, pour le bien de sa santé & pour la satisfaction de la duchesse son épouse, d'aller passer quelque tems à son château de Ludwisbourg, on supposoit qu'il vouloit s'échapper de ses états; ce qui cependant n'entroit point dans ses intentions, & seroit bien peu compatible avec les circonstances politiques du moment; qu'aucune de ses actions ne déceloit des craintes ou des inquiétudes; qu'il étoit bien naturel que, dans l'état actuel des choses, la manière de voir du prince différât beaucoup de celle du public, qui est si souvent le jouet de la première nouveauté; que tout prince raisonnable & juste pouvoit attendre & exiger de ses sujets de la confiance dans ses démarches publiques; qu'il pouvoit se mettre généreusement au-dessus du soupçon inquiet, mais qu'il ne sauroit jamais l'approuver; que son dessein n'étoit pas seulement d'aller chercher à la campagne une vie paisible & sans contrainte; qu'il vouloit sur-tout se tenir éloigné de la source de tant de désagrémens amers qui étoient devenus, depuis quelque tems, son partage de tous

les jours; qu'après les explications répétées des états, il ne pouvoit lui être indifférent d'éprouver chaque jour que ses vues les plus pures fussent méconnues, de voir qu'ils s'éloignoient de lui de plus en plus, & se laissoient pénétrer d'un esprit aussi contraire au bien du pays qu'à ses justes intentions; qu'il ne cherchoit point à échapper à des troupes étrangères, mais vouloit seulement aller attendre en paix, dans son asyle champêtre, le moment où les Wurtembergois, si connus en Allemagne par leur attachement à leur prince, reviendroient à leur caractère naturel & renonceroient aux erreurs auxquelles on vouloit les livrer, en lui rendant leur entière confiance ».

D'après des nouvelles plus récentes de Stutgard, la cour de Wurtemberg a suspendu les préparatifs de son départ, après que le gouvernement français lui a fait donner l'assurance positive, qu'il n'avoit nullement en vue d'opérer le moindre changement dans la constitution du pays.

*Bulletin de Rastadt, du 29 ventose.*

Hier soir sont arrivés ici quatre cavaliers français; ils ont été logés dans la ville par billet; on assure qu'ils ont été appelés par les ministres français pour servir d'ordonnances.

Un commissaire français est arrivé avec quelques cents hommes à Bruxhall, à dix lieues d'ici; il a demandé 200,000 fr. de contributions, & a fini par se contenter de 50 à 60,000 fr.

Philipsbourg a bien été sommée par le général Bernadotte de se rendre, mais cette ville n'a pas encore été assiégée.

Il circule une nouvelle qui peut être fautive, & qui cependant peut n'être pas sans vraisemblance. L'archiduc Charles, pour inspirer de l'ardeur à son armée, a imaginé de la faire mettre en ordre de bataille, & ayant fait appeler hors des rangs trente-trois officiers, il leur dit qu'ils étoient indignes de servir sa majesté l'empereur, & qu'il les destituoit de tous grades & fonctions militaires; en même tems il fit appeler trente-trois bas officiers à plaque à qui il dit: Braves soldats, vous avez déjà donné des preuves incontestables de valeur, de loyauté & d'attachement à sa majesté l'empereur; vous connaissez votre métier & vos devoirs; c'est vous & vos pareils qui désormais par préférence serez employés, & qui, par votre mérite, pourrez atteindre aux plus hauts emplois. Allez prendre vos rangs; je vous fais officiers. Ce discours fut reçu, ajoute-t-on, avec applaudissement par l'armée.

Le ci-devant cardinal de Rohan & le ci-devant prince de Lambesc sont à Ratisbonne. Ce dernier doit se rendre incessamment à Parme du prince Charles.

REPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

*Lucerne, le 26 ventose.*

Le baron de Krouenthal, chargé d'affaires de l'empereur dans le pays des Grisons, a été arrêté.

Le citoyen Murat, ci-devant capitaine suisse au service de France, natif de Zurich, employé chez le ministre de la guerre à Lucerne, y a été arrêté le 24 ventose. Son frère, employé aux archives du directoire, a aussi été arrêté. On croit qu'ils ont reçu, de la part d'agens étrangers, des offres contre-révolutionnaires, auxquelles ils n'ont pas consenti, mais qu'ils n'ont pas dénoncées.

Pour accélérer la levée des dix-huit mille hommes pour la France, le directoire helvétique a remis aux officiers de ce corps une somme de 100 fr. par homme pour les frais d'enrôlement. Dans le canton de Léman, on remarque beaucoup d'ardeur pour le service de France.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au quartier-général à Bruxelles, le 29 ventôse.

*Le général Cervoni, commandant en chef les neuf départemens réunis, aux habitans de la ci-devant Belgique, et aux troupes qui y sont stationnées.*

Citoyens, l'Autriche le veut : la guerre se rallume ! . . . la guerre ! . . .

Déjà nos armées triomphantes se dirigent vers les bords du Danube, & franchissent les Alpes tyroliennes.

Il faut porter à la postérité de nouvelles actions de la valeur française ! . . . que les ennemis tremblent ! *les Français veulent vaincre.*

Citoyens, faut-il vous recommander la paix, la concorde & l'attachement au gouvernement, dans ces circonstances qui fixent l'attention du monde !

Le fanatisme hideux, l'or corrupteur, l'influence expirante du cabinet de Vienne, tout sera mis en œuvre pour susciter de nouveaux troubles dans ces belles contrées que la nature a faites pour être heureuses.

Que rien ne vous épouvante ; vous êtes sous l'égide puissante de la première nation de l'Univers.

Et vous, soldats, destinés à repousser toute entreprise de la part des Anglais, à protéger l'exécution des loix, à maintenir l'ordre & la tranquillité dans les pays réunis, vous connoissez les intentions de notre gouvernement ; respectez un peuple qui est libre par vos efforts : qu'une discipline sévère, le respect aux personnes & aux propriétés le convainquent que vous voyez dans chaque citoyen belge un frère ; que vous l'aimez comme tel . . . Mais si des rassemblemens armés vous forcent de nouveau à agir, soyez terribles ; ne faites point de quartiers aux rebelles . . . La patrie compte sur votre sagesse, votre dévouement & votre courage.

*Signé, CERVONI.*

*PARIS, le 3 germinal.*

Il est arrivé ici, hier, une députation napolitaine, composée de trente membres : ils devoient avoir aujourd'hui audience du ministre des relations extérieures.

— Les citoyens Lemoine & Porcher, ex-conventionnels, Avril & Levasseur, tous quatre administrateurs des hospices civils du département de la Seine, viennent d'être destitués. Le citoyen Goullart a été conservé.

— L'assemblée primaire, séante à Bon-Secours, dans sa séance d'hier, a fait en un seul tour de scrutin ses quatre électeurs.

— C'est à tort qu'on a annoncé la mort du citoyen Bénézech : il a écrit aujourd'hui à un de ses amis qu'il jouissoit d'une parfaite santé.

— On assure que c'est à Milan ou à Turin, & non à Paris, que Championnet doit être jugé.

— Le citoyen Bachier est arrivé à Rastadt le 28 ventôse.

— Il paroît certain que le citoyen Alquier est arrivé à Strasbourg, d'où il a même écrit à Paris.

L'électeur lui a donné des passe-ports & a empêché, disent les mêmes lettres, qu'il ne fût traité comme le citoyen Bachier.

Si les faits sont exacts, quels voisins & quels tyrans que les Autrichiens !

— Le directoire exécutif, par un arrêté du 14 ventôse, a sursis à l'exécution de celui qu'il avoit pris le 14 brumaire dernier, en ce qui concerne 62 prêtres & religieux du département de Sambre & Meuse, & a ordonné provisoirement leur mise en liberté, sous la surveillance de leurs municipalités respectives.

Le 22, le directoire avoit pris un semblable arrêté en faveur de 23 prêtres infirmes du département de la Meuse-Inférieure, & de 29 autres prêtres sermentés du département des Deux-Nethes.

— Les administrations de l'armée de Jourdan sont à Bâle.

— La nouvelle de la prise du général Hotz ne s'est pas confirmée : il n'a échappé qu'avec peine. Mais il se confirme que nous occupons tout le pays des Grisons.

— Une partie du conseil de guerre des Grisons & de leurs adhérens, ont été arrêtés à Coire & conduits à Arboug. Une municipalité provisoire a été établie dans cette ville, & l'arbre de la liberté y a été planté.

— Des voleurs se sont introduits de nuit dans le greffe des tribunaux de Bordeaux, & en ont enlevé cinq mille francs.

— Une lettre particulière [de Hambourg, annonce que Napper-Tandy & Blaikwell ont été mis en liberté le 19 ventôse.

— D'après les dernières lettres de Madrid, les billets royaux continuoient d'être en baisse. Le 18 ventôse ils perdoient 32 pour 100.

— Les nouvelles les plus récentes de Cadix portent qu'on y craignoit un bombardement, & que beaucoup de particuliers effrayés étoient déjà sortis de cette ville.

— Le général de division Duhem, a annoncé au général en chef de l'armée d'Italie, par une lettre datée de Foggia, le 9 ventôse ; qu'il étoit parvenu à détruire l'armée coalisée de la Pouille & des Abruzzes, composée de galériens, des débris de l'armée napolitaine & de la populace de St-Severo. Ces troupes réunies au nombre de 10,000 hommes, ont été entièrement battues ; la retraite leur a été coupée, & ceux qui ont échappé n'ont pu y parvenir qu'en se mêlant à la multitude des femmes & des enfans qui fuyoient de toute part.

Le général avoit juré de brûler San-Severo, le foyer de la révolte ; mais il a été touché du sort misérable d'une population de 20 mille âmes, & il a pardonné. Il s'est emparé des canons & des étendards de la cavalerie, ceux de l'infanterie n'étant que des napes d'église. On a reconnu parmi les morts plusieurs officiers napolitains.

La Pouille, qui, à l'exception de Foggia étoit toute en insurrection, est actuellement entièrement pacifiée.

— On mande de Naples, le 14 ventôse, que le brave Caraccioli, l'un des meilleurs marins du ci-devant roi, est arrivé le même jour dans cette ville, venant de Palerme, d'où il s'est échappé avec vingt-six officiers de la marine royale.

— Suivant les dernières lettres de Constantinople, il y est arrivé quatre vaisseaux de guerre russes avec des bâtimens de transport, à bord desquels se trouvent plusieurs mille hommes de troupes qui sont destinées pour l'Italie.

— Il paroît que la nouvelle de la prise de Civita-Vecchia étoit prématurée.

— Le second volume du *Voyage pittoresque de la Grèce*, par Choiseul-Gouffier, étoit très-avancé. Déjà la plus grande partie des planches étoient gravées. Elles furent saisies, & sont restées plusieurs années sous le scellé. Sa femme, qui n'a point quitté la France, a demandé ces planches au gouvernement, afin de pouvoir terminer un ouvrage estimé des artistes & des antiquaires. Sa demande a été favorablement reçue. Les planches lui seront rendues, à la seule condition qu'elle donnera pour les grandes bibliothèques publiques un certain nombre d'exemplaires de l'ouvrage complet. Le gouvernement, par cette décision, a rendu un nouveau service aux sciences & aux arts.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Paris, le 27 ventôse, an 7.

Le ministre de la guerre aux citoyens entrepreneurs-généraux du service de l'habillement des troupes.

Les sous-traitans de la compagnie Félice ont fait, citoyens, dans les magasins de Milan, des livraisons d'habillement dont il m'a été envoyé des échantillons. L'excès de leur mauvaise qualité m'a tellement pénétré d'indignation, que j'en ai sur-le-champ rendu compte au directoire exécutif.

Le directoire m'a ordonné de faire confisquer & brûler les effets provenans de cette livraison & s'est réservé de sévir particulièrement contre le fournisseur qui s'est permis de présenter de semblables effets pour l'usage des défenseurs de la patrie.

L'intention du directoire est de mettre un terme aux livraisons défectueuses que des fournisseurs infidèles se sont trop souvent permis de faire; il desire n'être pas exposé à renouveler de semblables exemples; mais considérant que le retard dans les fournitures, ou leur mauvaise qualité, ne tendent à rien moins qu'à compromettre le sort des armées, & que le moindre ménagement, ne faisant qu'enhardir les coupables, devient un véritable attentat contre la sûreté publique, il est fermement résolu à poursuivre, avec la dernière sévérité, les fournisseurs qui manquoient à l'avenir à l'exécution de leurs marchés.

Je pense, citoyens, qu'il vous suffira de connoître, à cet égard, l'intention du directoire exécutif pour ne jamais me mettre dans le cas de lui rendre que des comptes satisfaisans de la manière dont vous aurez rempli vos engagements.

Salut & fraternité, Signé, MILET-MUREAU.

CORPS LEGISLATIF CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du cit. PONS (de Verdun).

Séance du 3 germinal.

Borel (de l'Oise) propose d'autoriser l'administration de la Loire-Inférieure à céder en toute propriété & jouissance, au citoyen René, une portion de terrain située sur les bords de la Loire, pour y établir un chantier de construction. — Impression & ajournement.

Delbrel obtient la parole pour une motion d'ordre. Lorsque vous avez créé, dit-il, une commission des inspecteurs, vous n'avez pas entendu sans doute lui donner un droit de censure sur les écrits signés d'un représentant du peuple. Quoi! un simple particulier, un banquier, un faiseur d'affaires pourra librement écrire & faire distribuer des libelles contre la représentation nationale, il seroit possible qu'on allât même jusqu'à ouvrir des souscriptions dans l'enceinte de vos bureaux pour le portrait du ci-devant roi, & un représentant du peuple ne pourra jouir du droit de faire imprimer & distribuer à ses collègues, ses idées & ses réflexions. Ce n'est pas pour parler du discours de notre collègue Briot, que je prends la parole, je déclare d'abord que je ne l'ai pas lu; mais je parle ici pour l'intérêt de la représentation nationale. Il en est parmi nous qui craignent d'aborder la tribune, & livrent leurs idées à l'impression. La vérité seroit-elle condamnée à rester sous le boisseau lorsqu'elle auroit le malheur de déplaire à la commission des inspecteurs de notre palais. Je demande que tout écrit signé d'un représentant du peuple, puisse être distribué aux membres du conseil, & qu'aucun écrit venant d'un étranger, ne puisse l'être qu'autant qu'il sera signé, & la signature dûment légalisée. — Adopté.

Lecoite-Puyravaux propose un amendement: il demande que le conseil arrête que nul écrit étranger au corps législatif ne pourra être distribué, qu'autant que le conseil en aura ordonné la distribution. — Adopté.

La motion de Delbrel sera imprimée.

Bonnaire (du Cher) annonce que la commission a fait quelques changemens & additions au projet sur le port

de la cocarde nationale; le conseil ordonne l'impression de cette nouvelle rédaction.

Au nom d'une commission spéciale, Garrau fait adopter le projet suivant:

1°. Les secours provisoires continueront d'être payés à ceux des pensionnaires qui n'ont pu encore être liquidés, à la charge par eux de rapporter un certificat du contrôleur-général, constatant qu'ils ont droit à la liquidation, soit droit pour une pension nouvelle, soit pour des secours en remplacement.

2°. La même faveur aura lieu pour les militaires blessés qui n'ont pu encore remplir les formalités voulues par les lois, sauf, s'il y a de l'excédent, à faire tenir compte sur le semestre suivant.

3°. Il en sera de même des secours accordés aux veuves & enfans des défenseurs de la patrie.

La commission chargée du projet sur la répression du vagabondage & des assassinats, demande à être entendu en comité secret.

Le président prend les ordres du conseil, & invite les citoyens à évacuer les tribunes.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DÈPERE.

Séance du 3 germinal.

Le conseil approuve quatre résolutions qui statuent sur les opérations de diverses assemblées primaires du département de la Manche, ainsi qu'une du premier de ce mois, qui annule les opérations de l'assemblée primaire du dixième arrondissement de Paris, n°. 9.

Lapotaire fait approuver une résolution du 22 ventôse, relative à la célébration des mariages des habitans de l'île de Groix, département du Morbihan.

Duffaut résume le rapport qu'il a fait dans la séance du 7 ventôse, sur la résolution du premier pluri-vote relative aux militaires acquéreurs de biens nationaux, et persiste à en proposer le rejet. — Le conseil la rejette.

Bourse du 3 germinal.

Table with 2 columns listing market prices for various locations and currencies. Locations include Amsterdam, Idem, Hambour, Madrid, Mad. effec., Cadix, Gènes, Livourne, Bâle, Lausanne, Milan, Geneve, Lyon, Marseille, Bordeaux, Montpellier, Rente provis., Tiers cons., Bon, Or fin., Lingot d'arg., Portugaise, Piastre, Quadruple, Ducat d'Hol., Guinée, Souverain.

Esprit 1/2, 310 à 340 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 230 à 300 f. — Huile d'olive, 1 fr. 25 cent. — Café Martin, 3 f. 10 à 150. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 85 cent. — Sucre d'Anvers, 2 f. 45 à 55 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Sucre de Mars, 1 fr. 8 à 10 c. — Coton du Levant, 2 fr. 60 à 80 c. — Coton des isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.

A. FRANÇOIS.